

Article

« La première iconographie du castor »

François-Marc Gagnon

Scientia Canadensis: Canadian Journal of the History of Science, Technology and Medicine / Scientia

Canadensis : revue canadienne d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine , vol. 31, n°1-2, 2008, p. 12-26.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/019752ar>

DOI: 10.7202/019752ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Figure 1. Représentation du « amic ou castor », Codex canadensis, c. 1670, p. 37.



Source : Thomas Gilcrease Institute of Art and History, Tulsa, Oklahoma.

La première iconographie du castor

François-Marc Gagnon

Concordia University

Résumé : La première iconographie du castor canadien suit des modèles européens quand il s'agit de reproduire les traits de la bête. Fidèle alors à la « doctrine des signatures », telle que définie par Michel Foucault, elle insiste soit sur la queue de l'animal qui étant recouverte d'écaillés le classe parmi les « poissons » soit sur ce qu'on croyait être ses testicules et d'où on extrayait le *castoreum*. Cette iconographie est plus originale quand elle s'est mise en tête de représenter les cabanes et les digues de castors, ouvrages inconnus en Europe. Les barrages de castors ont beaucoup intrigué les vieux auteurs. On s'est souvent persuadé qu'ils étaient l'oeuvre d'une centaine d'individus. S'il en était ainsi, quelle sorte d'organisation devait-on leur supposer? Obéissaient-ils à un commandant? Tenaient-ils des assemblées? On aura reconnu un modèle tantôt monarchique, tantôt républicain. Question qui soulevait le redoutable problème du langage des animaux, comment communiquaient-ils entre eux? L'article explore les différentes réponses des illustrateurs de LaHontan ou de Nicolas de Fer, du Sieur LeBeau ou du père du Creux.

Abstract: The first iconography of the Canadian beaver followed European models when it was time to reproduce the animal traits. Faithful to the “doctrine of signatures,” as defined by Michel Foucault, it insisted on either the animal tail which qualifies it to be a fish by the presence of scales, or on what we believed to be his testicles where *castoreum* could be extracted. This iconography was more peculiar when it intended to represent beaver's lodges and dams, unknown pieces of work in Europe. Beaver's dams deeply intrigued the old authors. Our authors were often persuaded dams were done by hundred of individuals. If it was true, what kind of organization could we suppose? Were they obeying to some sort of ruler? Were they holding assemblies? Monarchical and republican models could be alternately recognized here. Questioning that gives rise to the difficult problem of animal language, how were they communicating together? This paper explores some answers offered by the illustrators of Lahontan or Nicolas de Fer, Sieur LeBeau or père du Creux.

Une des plus belles, parmi les premières représentations du castor se trouve au *Codex canadensis*, longtemps attribué à Charles Bécard de Granville, mais entretenant certainement plus de rapports avec l'*Histoire naturelle des Indes Occidentales* du jésuite Louis Nicolas qu'avec cet obscur cartographe déniché par le baron Marc de Villiers.¹ On ne peut affirmer que Louis Nicolas lui-même soit l'auteur de ces dessins, mais ceux-ci correspondent de si près à ce qu'on peut lire dans son *Histoire naturelle* qu'on ne peut envisager l'un sans rapport avec l'autre. Le castor paraît à la page 37 du *Codex*, accompagné de quelques autres « amphibiens » comme la loutre et deux espèces de phoque (figs. 1 et 2). Ces animaux sont peints en bleu pour bien marquer qu'ils sont à l'aise dans l'eau.

Figure 2. Représentation du « amic ou castor » (détail), *Codex canadensis*, c. 1670, p. 37.

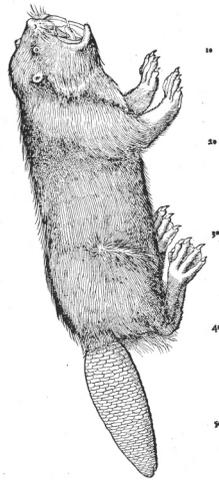


Source : Thomas Gilcrease Institute of Art and History, Tulsa, Oklahoma.

1. Le *Codex canadensis* est conservé au Thomas Gilcrease Institute of American Art and History, à Tulsa, Oklahoma. Sur l'attribution du *Codex*, voir Anne-Marie Sioui, « Qui est l'auteur du *Codex canadiensis*? », *Recherches amérindiennes au Québec* 8, 4 (1978) : 271-279 ; pour une revue récente du dossier voir Henry M. Reeves, F.-M. Gagnon et S. Houston, « *Codex Canadiensis*, an Early Illustrated Manuscript of Canadian Natural History », *Archives of Natural History* 31, 1 (2004) : 150-164. Marc de Villiers en avait publié en 1930 chez Chamonal à Paris une édition en fac-simile sous le titre de *Codex canadiensis ou Raretés des Indes*. Son attribution à Bécard de Granville se trouve à la p. 2.

On l'a dit, la plupart des illustrations scientifiques ne sont pas faites sur le vif mais proviennent d'illustrations préexistantes.² Cette règle qui s'applique encore aujourd'hui, allait encore plus de soi chez nos vieux auteurs. On peut, en effet, retracer dans l'*Historia animalium* de Konrad Gesner la source de chacune des figures de la page 37 du *Codex*, y compris celle du castor.³ Si l'on porte attention à cette figure du castor (fig. 3), tant au *Codex* que dans sa source, on constate que la bête a la gueule ouverte, la langue pendante, le corps allongé et la queue rabattue dans le plan de la page, autant d'indices que nous avons affaire ici à un animal mort. Certes il est plus facile de dessiner un animal mort que de le croquer sur le vif, surtout quand il s'agit d'un animal aussi prudent et furtif que le castor. Mais, une autre raison semble être entrée ici en ligne de compte. Un animal utile est un animal mort. Dans la perspective anthropocentrique du temps, il s'imposait donc de représenter l'animal mort, près à être dépouillé de sa précieuse fourrure.

Figure 3. «Castor», dans Konrad Gesner, *Historia animalium*, 1558, vol. 4, f. 336.



Source : Bibliothèque Nationale de France, Paris.

2. « Most scientific illustrations are drawn from earlier reference images, rather than from life. The creation of icons – unrealistic images that pass down from one generation to the next – is a feature of science texts », Brian J. Ford, *Images of Science : A History of Scientific Illustration* (Londres : The British Library, 1992), 48, cité par Victoria Dickenson, *Drawn from Life : Science and Art in the Portrayal of the New World* (Toronto, Buffalo et Londres : University of Toronto Press, 1998), 34.

3. L'édition originale en langue latine de l'ouvrage de Konrad Gesner comportait cinq volumes. La figure du castor paraît au f. 336 du quatrième volume, *Conradi Gesneri Medici Tigurini Historia animalium liber quartus, qui est de Piscium et aquatiliium animantium natura. Cum iconibus* (Zurich : 1558, réédité en 1604 et en 1620).

Une autre caractéristique doit attirer notre attention. Le castor de Gesner est représenté verticalement dans la marge de la page qu'il lui consacre. Les chiffres que l'on voit sur la droite ne sont pas des unités de mesures, mais marquent les numéros des lignes du texte. À l'évidence ce qui intéressait Gesner était la forme de l'animal, non son rapport à l'environnement. C'est la raison pour laquelle il paraît flotter ainsi sur la page.

Comme l'a montré Michel Foucault,⁴ cette première iconographie reflète la croyance très répandue que Dieu a inscrit tant sur les plantes que sur les animaux des « signatures », c'est-à-dire des marques visibles qui nous révèlent leur utilité pour l'Homme. Ainsi, la queue écaillée du castor est le signe évident que l'animal est un poisson et qu'en conséquence, on peut en consommer le vendredi. Charlevoix rapporte une décision de la Faculté de Théologie de Paris sur ce sujet. On en discutait. Après tout le castor était exploité surtout pour sa fourrure. Certains auteurs opinaient donc que le castor était en partie animal, en partie poisson et donc que seule sa queue pouvait être mangée le vendredi. Il n'en est rien, tranchait la Faculté.

...par sa queue il est tout à fait poisson, aussi a-t-il été juridiquement déclaré tel par la Faculté de Médecine de Paris, & en conséquence de cette déclaration, la Faculté de Théologie a décidé qu'on pouvoit manger sa chair les jours maigres. M. Lemery s'est trompé, quand il a dit que cette décision ne regardait que le train de derrière du Castor. Il a été mis tout entier au même rang que la Maquereuse (à savoir les oiseaux aquatiques).⁵

En orientant sa figure à l'horizontale et le plaçant sur une espèce de tapis qui pourrait bien être une représentation schématique de l'eau où il vit, le *Codex* semble vouloir le replacer dans son environnement naturel. S'agissait-il d'abandonner déjà le vieux point de vue anthropocentrique, qui ne s'intéressait à l'animal qu'en fonction de son utilité pour l'Homme et de le traiter pour ainsi dire de son point de vue, dans son habitat naturel? J'hésite à l'affirmer. Comme les Anciens, Louis Nicolas classifiait les animaux par leurs habitats, les quadrupèdes sur la terre, les oiseaux dans l'air et les poissons dans l'eau et rattachait comme Pline chacune de ces catégories à des méthodes de capture : *venatus*, *aucupia piscatuque*, la chasse, la fauconnerie et la pêche.⁶ On ne comprenait donc

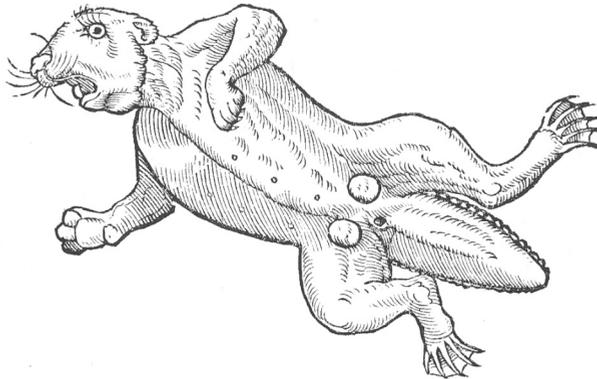
4. Michel Foucault, *Les Mots et les Choses : Une archéologie des sciences humaines* (Paris : Gallimard, 1966), 40-45. Il donne l'exemple de la noix de Grenoble dont les convolutions ressemblent à celles du cerveau et de ce fait, est souveraine contre les maux de tête et la folie.

5. Pierre-François Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, tome 3 (Paris : Nyon Fils, 1744), 97.

6. Pline l'Ancien, *Historia naturalis*, lib. VIII, 44, in A. Ernout, *Pline l'Ancien : Histoire Naturelle, Livre VII* (Paris : Les Belles Lettres, 1952), 38.

pas l'habitat comme un environnement, au sens moderne du terme. On sait d'ailleurs que cette classification qui recoupeait celle des quatre éléments avait posé des problèmes aux Anciens. Que faire avec le feu? Quel animal pouvait bien s'y trouver à l'aise? La réponse faisait en général état de la seule salamandre capable de traverser le feu sans périr et des animaux qui, croyait-on, habitaient sur la lune.⁷

Figure 4. « Castor », dans Guillaume Rondelet, *Histoire entière des poisons*, 1558, vol. 2, f. 177.



Source : Bibliothèque Nationale, Paris.

Il existe d'ailleurs une autre figure du castor qui avait cours à la même époque. On la trouve au livre II, f. 177 de l'*Histoire entière des poissons* (1558) de Guillaume Rondelet (fig. 4).⁸ Elle est très surprenante à première vue. Le castor y est représenté couché sur le dos montrant ce que les Anciens croyaient être ses testicules, mais qui sont en fait les glandes à musc qui lui servent à marquer son territoire.⁹ On croyait que ces glandes contenaient un médicament, le **castoreum**, véritable panacée pour toutes sortes de malaises, y compris les douleurs de l'enfantement !

7. Pline l'Ancien, *Historia naturalis*, lib. X, 188 relate que « huic tantus rigor, ut ignem tactu restinguat non alio modo quam glacies. (La salamandre, est un animal si froid que rien qu'à toucher le feu, elle l'éteint comme le ferait de la glace) » ; Aristote, *Historia animalium*, V, 19, 552b, trad. Janine Bertier, *Histoire des animaux* (Paris : Gallimard, 1994), 294 nous transmet à peu près la même « information », mais avec plus d'esprit critique : « Elle, à ce qu'on dit, en marchant à travers le feu, l'éteint ».

8. Guillaume Rondelet (1506-1566), *L'histoire entière des poisons, compose premièrement en latin (...) avec leurs pourtraits au naïf* (Lyon : Chez Mace Bonhomme, 1558).

9. En réalité, les testicules du castor ne sont pas apparents. Ses glandes à musc le sont et ont été prises pour eux. On aurait dû s'aviser que les femelles possèdent aussi ces glandes à musc. Voir J. Prescott et P. Richard, *Mammifères du Québec et de l'est du Canada*, vol. 1 (Montréal : France-Amérique, 1982), 111.

Les testicules de Castor que la Médecine appelle castoreum, et les Chasseurs Indiens Ouissinak sont excellents pour diverses maladies, les femmes qui sont travaillées du mal de Mere s'en trouvent fort bien quand on leur en brûle au près du nez, et quand on leur en fait sentir la mauvaise odeur.¹⁰

On en a fait depuis l'analyse et découvert que le **castoreum** contient de l'acide salicylique et pouvait donc fonctionner comme l'aspirine.¹¹

Dans l'Antiquité classique, on ne chassait pas le castor pour sa fourrure, – elle était d'ailleurs fort clairsemée chez les castors du Pont-Euxin ou du Latium – mais pour le **castoreum**. Pline affirmait que le castor savait parfaitement bien pourquoi on le chassait et pouvait se castrer lui-même pour sauver sa vie. Un clair cas de « La bourse ou la vie ! »

Easdem partes sibi ipsi Pontifici amputant fibri periculo urgent, ob hoc se peti gnari. (Les castors du Pont se coupent eux-mêmes les testicules, quand ils sont en danger, car ils savent très bien pourquoi on les chasse).¹²

Élien, un naturaliste italien de langue grecque de la fin du IIe siècle et du début du IIIe siècle de notre ère, allait plus loin, affirmant que lorsqu'il se sentait menacé de nouveau, après avoir déjà fait l'horrible opération, le castor se dressait sur ses pattes de derrière pour montrer au chasseur que sa poursuite était vaine. Et comme si cela n'était pas assez, il ajoutait.

Toutefois, il arrive que des Castors, avec les testicules intacts, après s'être retirés le plus loin possible, rétractent les parties convoitées et avec beaucoup d'adresse et d'ingéniosité, trompent leur poursuivant, prétendant ne plus posséder ce qu'ils tiennent caché.¹³

Aussi bien, le bon évêque Isidore de Séville (560-636) écrivait dans ses *Etymologiae* : « Castores a castrando dicti sunt ». Le mot *castor* viendrait du verbe *castrer*, ce qui est une demi-vérité. On croit que *castor* dérive du grec *gaster*, qui veut dire *ventre*. Les Latins utilisaient le mot *fiber* qui dériverait de l'Indo-Européen *beh-ber*, brun. *Fiber* a donné *beaver*, en anglais ; *bièvre* en vieux français.

On connaissait le castor en Europe. En France, on rencontre encore de nos jours des colonies de castor sur les rives du Rhône, où ils se creusent des terriers. Ces terriers ne sont pas faciles à voir. Ils commencent sous

10. Louis Nicolas, *Histoire naturelle des Indes Occidentales*, ms conservé à la B.N.F., à Paris sous la cote F. R. 24225 (Ancien Oratoire 162), s.d., f. 114.

11. Voir Guido Majno, *The Healing Hand : Man and Wound in the Ancient World* (Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 1975), 208 et 210 qui renvoie aux recherches d'E. Lederer sur le sujet, parues dans *Travaux des membres de la Société de chimie biologique* 23 (1941) : 1457-1462.

12. Pline, *Historia naturalis*, lib. X, 32.

13. *De Natura animalium*, VI, 34, in A. F. Scholfield, *Aelian : On the Characteristics of Animals*, vol. 2 (Londres et Cambridge, Mass. : W. Heineman et Harvard University Press, 1959), 51.

l'eau et sont creusés à même les berges escarpées du bord de la rivière. Parfois, le terrier perce la surface du sol de la rive. Le castor alors prend soin de recouvrir le trou de branches et de boue. Il finit son ouvrage de l'intérieur, en évitant de paraître trop souvent au grand jour.¹⁴

Pourtant, quand on lit nos vieux auteurs, ils donnent l'impression de n'en avoir jamais vu avant de venir au Canada. La première chose qui les a frappés fut les cabanes de castor. Ils eurent de la peine à se représenter sur quelle fondation reposaient ces édifices qui paraissaient au milieu des étangs. Lahontan était persuadé que les cabanes reposaient sur des pilotis plantés dans le lit des lacs ou des rivières.

...il faut qu'ils ayent l'adresse & la force de faire des trous au fond de l'eau pour y planter six pieux qu'ils ont le soin de placer directement au milieu de l'étang ; c'est sur ces six pieux qu'ils font cette petite maisonnette construite en figure de four, étant faite de terre grasse, d'herbe & de branches d'arbres à trois étages pour monter de l'un à l'autre quand les eaux croissent par les pluyes ou par les dégels. Les planchers sont de joncs, & chaque castor a sa chambre à part.¹⁵

On sait qu'en réalité les castors accumulent des branches lourdes au fond de l'eau et créent une sorte de plateforme sur laquelle repose la cabane.

L'autre problème était de savoir comment l'espace était divisé à l'intérieur. Lahontan croyait qu'une colonie de castors pouvait comprendre jusqu'à une centaine d'individus. C'est une erreur d'ailleurs fort répandue chez nos vieux auteurs, qui ne tenaient pas compte du fait que des cabanes pouvaient être abandonnées.

Je commencerai par vous assurer que ces animaux font ensemble une société de cent, & qu'ils semblent se parler, & raisonner les uns avec les autres par de certains tons plaintifs non articulés. Les sauvages disent qu'ils ont un jargon intelligible, par le moyen duquel ils se communiquent leurs sentiments & leurs pensées. Je n'ai jamais été témoin de ces sortes d'assemblées, mais quantité de sauvages & coureurs des bois, gens dignes de foi, m'ont assuré qu'il n'y avoit rien de plus vrai; ils ajoutoient que les castors se consultent entr'eux touchant ce qu'ils doivent faire pour entretenir leurs cabanes, leurs digues & leurs lacs, et pour tout ce qui regarde la conservation de leur République.¹⁶

Nous reviendrons sur cette idée que la société des castors formait une république. Pour le moment, notez que dans sa représentation d'une cabane de castors au milieu de l'étang (fig. 5), Lahontan semble avoir

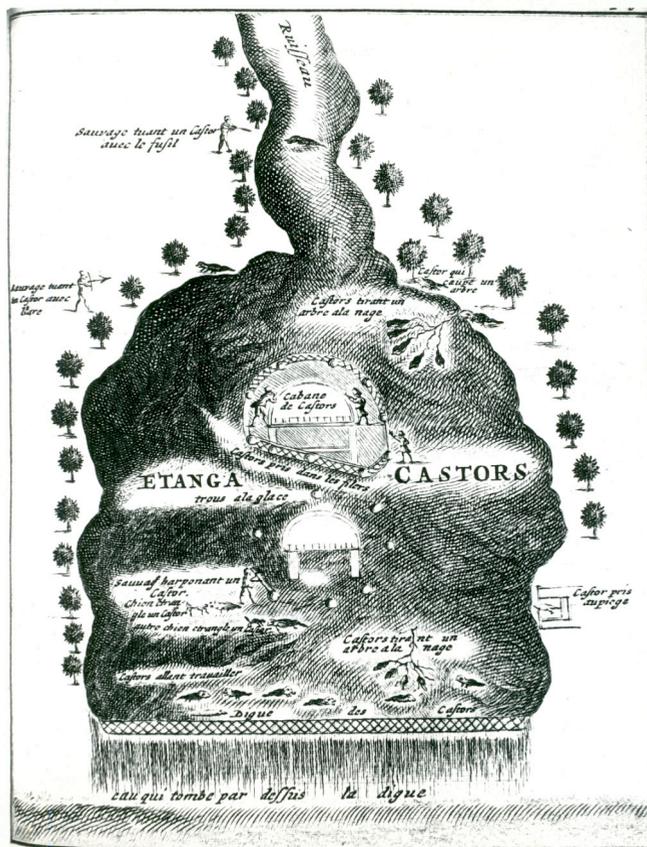
14. Voir James L. Gould et Carol Grant Gould, *The Animal Mind* (New York : Scientific American Library, 1994), 127 et suiv.

15. Lahontan, *Mémoires de l'Amérique septentrionale ou la suite des voyages de Monsieur le Baron de La Hontan* (Amsterdam : Frères Honoré, 1705), 160-161. L'édition critique de Lahontan, en 2 volumes, a été publiée par Réal Ouellet de l'Université Laval, avec la collaboration d'Alain Beaulieu, *Lahontan : Œuvres complètes* (Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 1990). Notre citation est à la page 700 du vol. 1.

16. Ouellet, 699.

assigné une petite chambre (représentée par un carré) à chaque membre de la colonie. Un seul rang a été représenté, mais comme il parle de « trois étages », on peut penser qu'il n'entendait représenter que le « premier plancher », avec autant de chambres. Cette supposition est moins inouïe qu'on pourrait le croire, puisqu'on la retrouve parfaitement exprimée chez des graveurs plus habiles que l'anonyme illustrateur des livres de Lahontan, comme Pierre Quentin Chedel ou J. Van der Schley qui l'un et l'autre illustrèrent des éditions différentes de l'*Histoire générale des Voyages*, 1759 et 1777 de l'abbé Antoine-François Prévost, mieux connu comme l'auteur de *Manon Lescaut*.¹⁷ Pour ces graveurs plus sophistiqués, la cabane de castors devient une sorte de maison de chambres.

Figure 5. « Étang à castors... », dans Louis-Armand de Lom d'Arce, baron LaHontan.

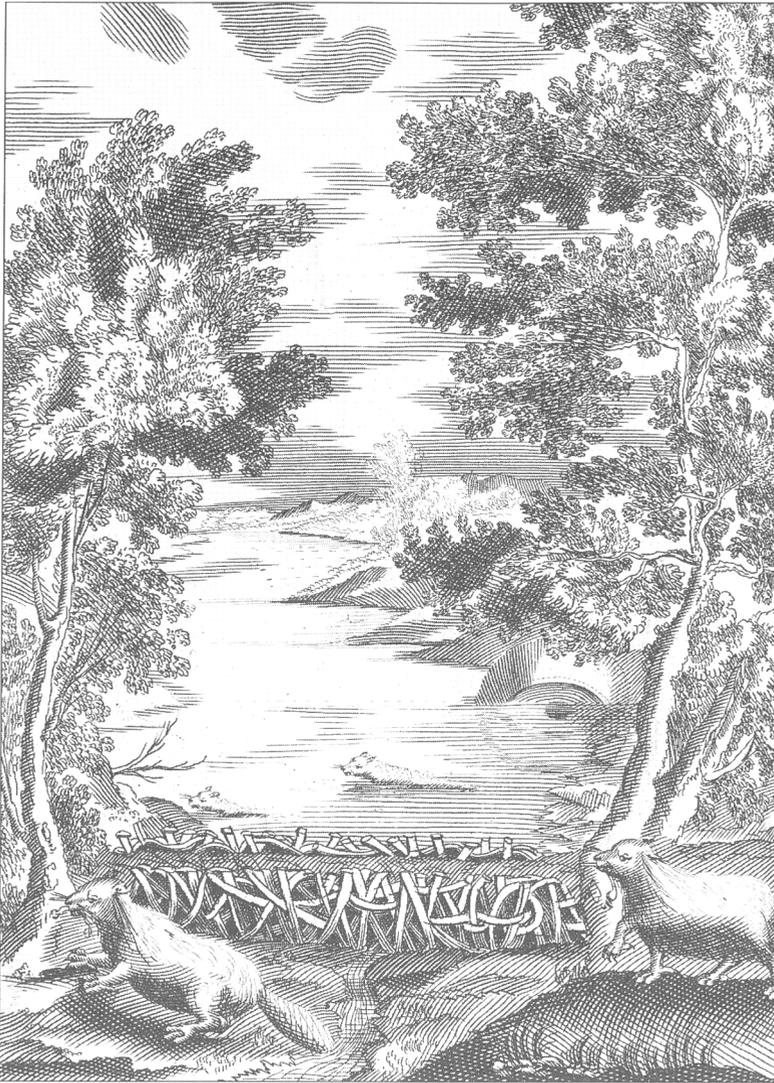


Source : Nouveaux voyages de mr le baron de LaHontan dans l'Amérique septentrionale..., LaHaye, 1703, tome II, face à la page 154.

17. Voir F.-M. Gagnon, « Les castors de l'abbé Prévost », *Trois* 1, 3 (1986) : 14-23.

Il va sans dire cependant que la construction la plus spectaculaire du castor canadien était le barrage avec lequel il bloquait les ruisseaux pour produire les étangs dont il avait besoin pour vivre. On connaît au moins trois essais de représenter ces barrages dans la première iconographie canadienne. C'est une particularité que nos auteurs n'auraient pas pu observer en Europe, où les castors ne font pas de barrages.

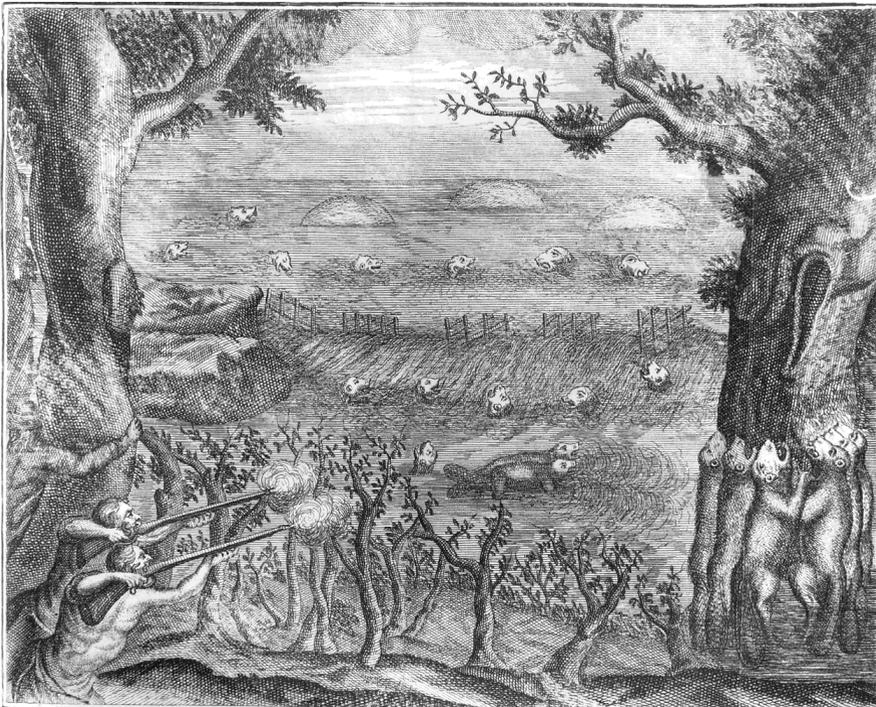
Figure 6. « Castors au travail », dans François Du Creux, *Historiae canadensis seu Novae Franciae Libri Decem...*, Paris, 1662, face à la page 52.



Source : Bibliothèque Nationale de France, Paris.

Le premier (fig. 6) paraît dans *Historiae canadensis seu Novae-Franciae Libri Decem ad Annum usque Christo MDCLVI* (1664) publié à Paris chez Sébastien Cramoisy par le jésuite François Du Creux. Dans un paysage encadré par deux grands arbres grugés par de curieux castors, hauts sur patte, – ils ressemblent plus à des moutons qu’à des castors¹⁸ – il a situé au premier plan un barrage fait de branches entrelacées et plus loin un peu en retrait sur la droite ce qui semble bien être une cabane de castor avec son entrée donnant sur l’eau. Il semble avoir compris le rapport qui unissait ces deux constructions. Le barrage contrôle le niveau de l’eau qui donne accès à la cabane.

Figure 7. « Chasse aux castors », dans C. Le Beau, *Avantures du Sr C. Le Beau, avocat en Parlement ou Voyage curieux et nouveau parmi les sauvages de l’Amérique septentrionale*, Amsterdam, 1738, part. I, p. 320.



Source : The John Carter Brown Library, Providence, R. I.

18. Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France* (Paris : Millot, 1612), liv. VI, ch. XX, in W. L. Grant, *The History of New France, by Marc Lescarbot with English Translation, Notes, and Appendice*, vol. 3 (Toronto : The Champlain Society, 1914), 423, affirmait que « Le Castor est un animal à peu près de la grosseur d’un mouton tondue ». On notera aussi que les castors de la figure 6 n’ont que trois griffes à leurs pattes comme des oiseaux.

La seconde représentation (fig. 7) – de loin donnant la vue la plus invraisemblable de l’habileté des castors à construire des barrages et des cabanes – se trouve dans *Les Aventures du Sieur C. Le Beau* (1729).¹⁹ Sur cette gravure, on en voit six s’attaquant à un énorme arbre, sur la droite. La raison de leur position à la verticale semble bien être qu’on était persuadé que le castor devait maintenir sa queue dans l’eau, de peur de perdre la vie s’il négligeait cette précaution.²⁰ D’autres auteurs avaient avancé que cette habitude les rendait vulnérable l’hiver puisqu’ils pouvaient figer au sol quand les eaux tournaient en glace.

Le barrage qui paraît dans la gravure de *Le Beau* est formidable, au sens étymologique du terme, puisqu’il arrête même la mer, dont on ne voit pas la fin à l’horizon. *Le Beau* qui avait publié son livre à Amsterdam eut l’idée saugrenue de leur suggérer de confier aux castors la construction des polders.

J’ai souvent fait réflexion, écrit-il, depuis que je suis en Hollande, où il faut tant de digues pour conserver le pays, que ces animaux n’y seroient sans doute pas inutiles, puisqu’ils peuvent faire si bien & à si peu de frais dans le Canada, ce que Messieurs les Hollandais font chez eux avec tant de peine & de dépense. Les castors ont aussi comme eux des Dyk-Meysters, c’est-à-dire en françois, inspecteurs des digues, qui les visitent de temps en temps, pour voir si rien n’y manque, & donner avis à la Société s’il y a quelque chose à refaire.²¹

Dernier détail à propos de cette gravure. On aura noté sur la gauche la présence de deux Indiens avec leur mousquet. Ils tirent sur des castors qui s’affairent à réparer leur barrage. Il semble qu’une des techniques indiennes de chasse aux castors consistait à briser leur barrage et attendre que les animaux se retrouvent dans de l’eau peu profonde pour les tuer.

J’ai gardé le meilleur pour la fin : la représentation des castors sur la carte que Nicolas de Fer dédiait au Dauphin en 1698 (fig. 8). Rien de plus singulier que cette vignette qui paraît dans le coin supérieur gauche de cette grande *Carte murale des deux Amériques* gravée par Nicolas Guérard. On n’aurait peine à comprendre cette scène complexe où une troupe de castors se met en frais de bâtir un barrage sinon capable d’arrêter le Niagara du moins dans son voisinage, si ce n’était de la

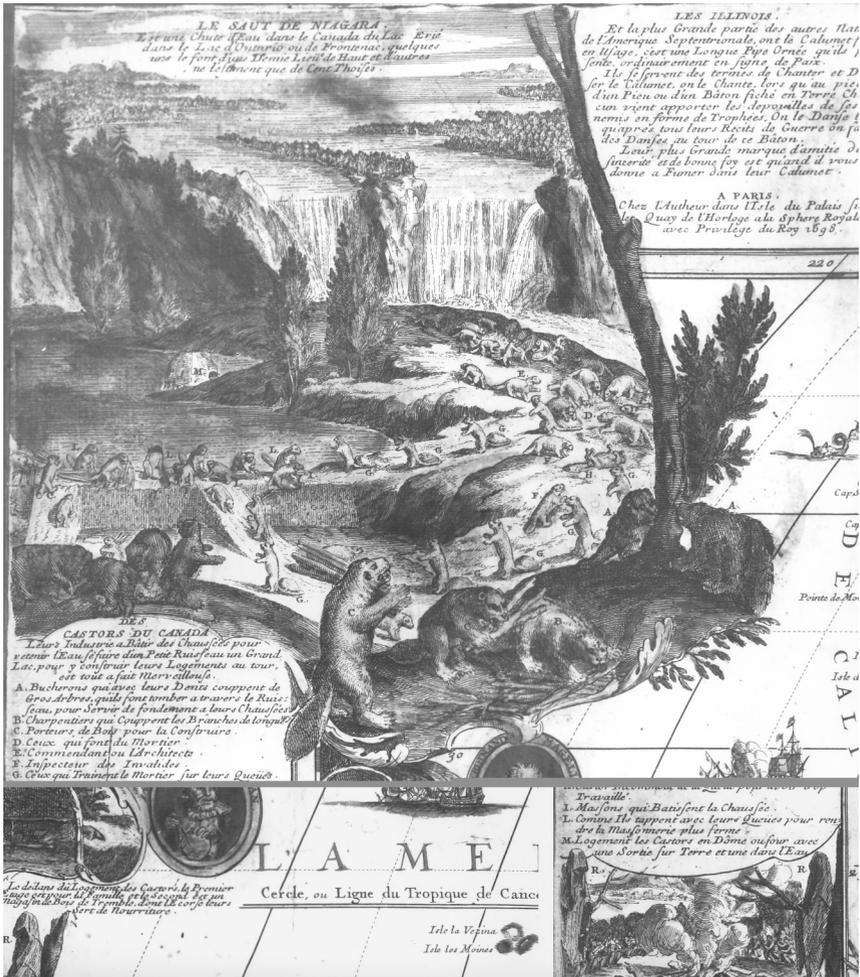
19. C. Le Beau, *Aventures du Sr C. Le Beau, avocat en Parlement ou Voyage curieux et nouveau parmi les sauvages de l’Amérique Septentrionale*, vol. 1 (Amsterdam : Herman Uytwerf, 1738), 320.

20. Vincent de Beauvais (c. 1190-1264?) rapporte dans son *Speculum Naturale* (Paris : éd. Des Bénédictins de Duaci, 1624), lib. XIX, cap. 28, col. 1398, l’opinion de Thomas de Cantimpré (1201-1272?) : « Non potest diu subsistere nisi caudam in aqua teneat, quam habet utique piscium caudae similem, saporem ejus & speciem. Unde & a Christianis in jejunio comeditur ».

21. *Le Beau*, 326-327.

légende qui paraît dans le bas de l'image sur la gauche.²² La légende se lit en effet comme suit : « Leur industrie à bâtir des chaussées pour retenir l'eau, se faire d'un petit ruisseau, un grand lac, pour y construire leurs logements autour, est tout à fait merveilleuse ».

Figure 8. Nicolas Guérard, « Des Castors du Canada... », détail de la Carte murale des deux Amériques de Nicolas de Fer.



Source : Collection nationale des cartes et plans, ANC, MC 26825.

22. Le graveur s'est inspiré de la fameuse vue du Niagara dans Louis Hennepin, *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique entre Le Nouveau-Mexique et la mer glaciale. Avec les cartes et les figures nécessaires et de plus l'histoire naturelle et morale et les avantages qu'on en peust tirer par l'établissement des colonies, le tout dédié à sa Majesté britannique Guillaume III* (Utrecht : Chez Gillaume Broedelet, 1697).

Suit une série de lettres qui renvoie à l'image où on les retrouve près de la scène correspondante.

- A. Bûcherons qui avec leurs dents coupent de gros arbres qu'ils font tomber à travers le ruisseau pour servir de fondement à leurs chaussées;
- B. Charpentiers qui coupent les branches de longueur;
- C. Porteurs de bois pour la construire;
- D. Ceux qui font le mortier;
- E. Commandant ou l'architecte;
- G. Ceux qui traînent le mortier sur leurs queues;
- F. Inspecteur des invalides;²³
- H. Castor incommodé de la queue pour avoir trop travaillé;
- I. Massons qui bâtissent la chaussée;
- L. Comme ils tapent avec leurs queues pour rendre la maçonnerie plus ferme;

On ne se tromperait pas de beaucoup en affirmant que Guérard avait sans doute tenté d'illustrer le passage que la *Description Géographique et Historique de l'Amérique Septentrionale*, publié à Paris en 1672 par Nicolas Denys, consacrait à la construction des barrages chez les castors.

Pour ce travail, ils s'assemblent jusques à deux, trois & quatre cens castors & plus, tant grands que petits [...]. Pour mettre tous ces ouvriers en besogne, & bien faire leur travail, il leur faut un architecte & des commandants : ceux-là sont les anciens qui y ont travaillé autrefois; selon leur nombre il y en a huit ou dix commandants, qui néanmoins dépendent tous d'un seul, qui donne les ordres : c'est cet architecte qui va tantost à l'atelier de l'un, tantost à celui de l'autre, & est toujours en action. Lorsqu'il a arresté le lieu où il faut faire la chaussée, il y employe un nombre de Castors à oster ce qui pourroit nuire, comme du bois abattu qui pourroit donner cours par-dessous de la chaussée, & faire perdre l'eau : ceux-là sont les massons : il en faut mettre d'autres à abattre les arbres, puis couper les branches, ce sont les Charpentiers; d'autres sont pour porter le bois au lieu du travail où sont les massons comme les manœuvres, les autres sont destinez à la terre, ce sont les vieux qui ont la queue la plus large qui servent de hotteurs : il y en a qui bechent la terre, & la grattant avec leurs mains, ce sont les bescheurs, d'autres sont pour la charger, chacun fait son métier sans se mêler d'autre chose : chaque travailleur d'un métier a un commandant avec eux qui veille sur leur travail, leur montre comme il faut faire : celui qui commande aux massons leur montre à arranger le bois & bien poser la terre, ainsi chacun montre à ceux qui sont en sa charge, s'ils manquent il les chastie, les bat, se jette dessus & les mords pour les mettre à leurs devoirs.²⁴

23. Il s'agissait de repérer les faux malades et les remettre à leur devoir.

24. Voir W. F. Ganong, *The Description and Natural History of the Coasts of North America (Acadia) by Nicolas Denys* (Toronto : The Champlain Society, 1908), 567.

On le voit, les castors donnent l'image d'une société hiérarchisée, une sorte de petite Monarchie où l'« architecte » et ses « commandants » jouent le rôle du Roi. Après tout, cette carte était destinée au fils du Roi Soleil et il eut été inconvenant de suggérer que les castors suivaient un autre modèle politique que la monarchie dans l'organisation de leur société. Parler de « République » ou d'« assemblée générale » sinon de « parlement » n'était tolérable que sous la plume d'un dissident comme Lahontan, qui avait imaginé les castors prenant leur décision en commun, comme dans une démocratie. Il est vrai que prudemment, on l'a vu, Lahontan avait attribué cette opinion aux « sauvages ». D'autant que cette idée d'une prise en commun des décisions supposait aux castors un moyen de communication de l'ordre de la parole. On se trouvait en même temps à soulever le difficile problème de l'attribution de la parole aux bêtes, privilège réservé aux humains. Lahontan qui n'aimait pas les Jésuites risquait de se mettre à dos la Faculté de théologie.

La première iconographie du castor nous a donc révélé quelques surprises. Nous sommes passés d'un anthropocentrisme utilitariste à un anthropomorphisme sans inhibition, allant jusqu'à projeter sur les castors les modèles de nos régimes politiques. Faut-il s'en étonner? Nous pourrions dire avec Michel Foucault que l'*épistémè* qui avait présidé à ces représentations n'était pas encore touchée par un souci d'objectivité et n'arrivait pas à poser ces questions du point de vue de l'animal plutôt que de l'humain : à quoi servait le **castoreum** au castor? Pourquoi construisait-il des barrages? Comment se logeait-il à l'intérieur de sa cabane? Il faudra attendre un autre siècle pour que ce genre de questions trouve leur réponse. Après tout, on ne disposait encore même pas du concept de mammifères et on traitait encore les mammifères marins comme des poissons et nos castors, au mieux, comme des amphibiens.

De bien plus d'utilité avait été ces spéculations sur les castors et leur « assemblée générale » dans l'image qu'on tentait de se faire, en pleine Monarchie, de la République. En prenant prétexte de nous distraire par la description des mœurs animales, nos naturalistes annonçaient les réflexions des philosophes, Montesquieu et Rousseau.